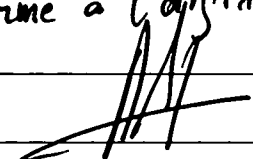


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2024 - 16821 - 2006 B 01123 - 451 274 989 - 2 M HT  
CONSEILS

*Certifié conforme à l'original*



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	25 832	25 832					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	112 919	103 314	9 605	16 876	7 271	43.09	
	Autres immobilisations corporelles	52 363	40 986	11 377	4 250	7 127	167.70	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	4 795		4 795	4 645	150	3.23		
<b>Total II</b>	195 908	170 132	25 776	25 770	6	0.02		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens	36 681		36 681	39 697	3 016	7.60	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 144	2 144	100.00	
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	202 172	10 388	191 784	208 917	17 133	8.20	
	Autres créances	27 735		27 735	30 038	2 304	7.67	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	16 000		16 000	16 000			
	Disponibilités	272 740		272 740	217 071	55 669	25.65	
	Charges constatées d'avance (3)	14 589		14 589	13 992	597	4.27	
	<b>Total III</b>	569 917	10 388	559 529	527 859	31 670	6.00	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	765 825	180 520	585 305	553 629	31 676	5.72		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0-

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	35 000		35 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	253 199		226 565		26 634	11.76
Report à nouveau							
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	20 905		62 634		41 729	66.62	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	314 104		329 199		15 095	4.59	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	550		5 666		5 116	90.29
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 721		1 225		2 495	203.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 305				1 305	
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 552		12 754		1 798	14.10
	Dettes fiscales et sociales	231 960		199 412		32 548	16.32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	19 113		5 373		13 740	255.71	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	271 201		224 431		46 770	20.84
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		585 305		553 629		31 676	5.72

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

271 201      223 880

S.A.S 2 M HT CONSEILS

10 Rue du Lt Parayre  
Espace Wagner - Bât D  
13858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

**ANNEXE DU 01/04/2023 AU 31/03/2024**

**MOZAIK CONSEIL ET EXPERTISE**  
455 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

13300 SALON DE PROVENCE  
04.90.44.72.56

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Informations en matière de crédit bail	17
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	18
Transferts de charges	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	25 832		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	112 919		
Installations générales agencements aménagements divers	2 500		
Matériel de transport	8 811		8 575
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 143		3 080
<b>TOTAL</b>	154 373		11 655
Prêts, autres immobilisations financières	4 645		150
<b>TOTAL</b>	4 645		150
<b>TOTAL GENERAL</b>	184 850		11 805

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 832	25 832
<b>TOTAL</b>			25 832	25 832
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			112 919	112 919
Installations générales agencements aménagements divers			2 500	2 500
Matériel de transport		747	16 640	16 640
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 223	33 223
<b>TOTAL</b>		747	165 282	165 282
Prêts, autres immobilisations financières			4 795	4 795
<b>TOTAL</b>			4 795	4 795
<b>TOTAL GENERAL</b>		747	195 908	195 908

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		25 832			25 832
<b>TOTAL</b>		25 832			25 832
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		96 043	7 271		103 314
Installations générales agencements aménagements divers		2 500			2 500
Matériel de transport		6 189	2 387	747	7 830
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 516	2 140		30 656
<b>TOTAL</b>		133 248	11 799	747	144 300
<b>TOTAL GENERAL</b>		159 080	11 799	747	170 132
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations
Instal. techniques matériel outillage indus.		7 271			
Matériel de transport		2 387			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 140			
<b>TOTAL</b>		11 799			
<b>TOTAL GENERAL</b>		11 799			

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		10 388			10 388
TOTAL		10 388			10 388
TOTAL GENERAL		10 388			10 388
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 388			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 795	0	4 795
Clients douteux ou litigieux	12 466	12 466	
Autres créances clients	189 706	189 706	
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Impôts sur les bénéfices	22 221	22 221	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 014	4 014	
Charges constatées d'avance	14 589	14 589	
TOTAL	249 290	244 495	4 795

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	550	550		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 552	14 552		
Personnel et comptes rattachés	124 633	124 633		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 779	62 779		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 075	41 075		
Autres impôts taxes et assimilés	3 474	3 474		
Groupe et associés	3 721	3 721		
Autres dettes	19 113	19 113		
TOTAL	269 896	269 896		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 116			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 721			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	350			350

### Produits à recevoir

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636
Dettes fiscales et sociales	163 300
Autres dettes	19 113
<b>Total</b>	<b>183 050</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 589
<b>Total</b>	<b>14 589</b>

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			239 647		239 647
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			58 503		58 503
- dotations de l'exercice			46 616		46 616
<b>Total</b>			<b>105 119</b>		<b>105 119</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			77 285		77 285
- exercice			63 347		63 347
<b>Total</b>			<b>140 632</b>		<b>140 632</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			49 937		49 937
- entre 1 et 5 ans			51 680		51 680
<b>Total</b>			<b>101 617</b>		<b>101 617</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			2 709		2 709
- entre 1 et 5 ans			2 403		2 403
<b>Total</b>			<b>5 112</b>		<b>5 112</b>
Montant en charge sur l'exercice			63 347		63 347

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisation	417	775000
Total	417	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	236	671200
Total	236	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature Véhicules	19 745
Rembt Assurance sinistre véhicule	4 515
Total	24 260

**2 M HT CONSEILS**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 35 000 euros**  
**Siège social : Espace Wagner - Bât. D10 Rue du Lieutenant Parayre**  
**Parc d'activités d'Aix en Provence, 13858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**  
**451 274 989 RCS AIX EN PROVENCE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 26 JUILLET 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
de l'exercice clos le 31 mars 2024**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 20 905 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 905 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 28,57 euros par action	10 000 euros
Le solde	10 905 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 264 104 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

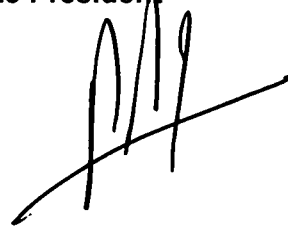
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2023 : 36 000 euros, soit 102,86 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000 euros

**Certifié conforme**  
**Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters, likely representing the name of the President.